

LIVRET D'ACCUEIL DES ADHÉRENTS

A VOIR
ENSEMBLE,
NOTRE
FORCE,
C'EST VOUS



Voir Ensemble

Mouvement chrétien des personnes aveugles et malvoyantes

15, rue Mayet – 75006 Paris

Association reconnue d'utilité publique depuis 1954





BIENVENUE A VOIR ENSEMBLE

Vous avez décidé de rejoindre la famille Voir Ensemble, de vous engager à nos côtés et nous vous en remercions.

Dans ce livret, vous trouverez les informations essentielles pour découvrir et mieux connaître Voir Ensemble.

En fin de livret, vous retrouverez la charte des adhérents, pierre angulaire de l'engagement de tous nos membres.

Voir Ensemble est une grande famille ouverte à toutes et à tous, vous pourrez le constater dans ce qui va vous être présenté.

Notre association est sensible à l'accueil et à la place de chacun : la fraternité est pour nous une valeur essentielle.

À tout moment de votre engagement à Voir Ensemble, les membres de votre comité, les administrateurs et le siège sont à votre disposition.





MESSAGE DE BIENVENUE

Chers Amis,

Voir Ensemble est une grande association qui a bientôt 100 ans d'existence. Malgré son grand âge, nous agissons sans relâche et tous ensemble à son développement et à sa modernisation.

Au sein du Mouvement, sommes-nous des militants ou des experts de la déficience visuelle ? En réalité, nous sommes les deux, je crois, et c'est bien parce que nous sommes experts militants que nous avons une véritable mission consistant à intéresser nos futurs adhérents à nous rejoindre en leur proposant l'inclusion des déficients visuels dans la Cité.

D'ailleurs, notre expertise est très largement reconnue dans le milieu de la déficience visuelle. Il y a une complémentarité entre le Mouvement et les établissements et services dans les réponses à apporter aux personnes déficientes visuelles. Vous le découvrirez dans votre parcours au sein de notre belle association.

Aujourd'hui, les besoins d'accompagnement des personnes déficientes visuelles sont tels qu'il y a nécessité de collaborer. C'est l'esprit de notre association : agir ensemble pour améliorer l'inclusion et le quotidien de ces personnes.

Merci à vous de nous rejoindre pour y contribuer !

Matthieu Juglar
Président de Voir Ensemble



MESSAGE DE BIENVENUE

Bien chers Amis,

Que vous soyez nouveau venu ou plus ancien, je tiens à vous saluer fraternellement et à vous exprimer toute ma profonde gratitude pour votre disponibilité. Aux côtés des permanents de l'association, professionnels, administratifs ou animateurs, vous donnez cœur et âme à Voir Ensemble.

J'avoue être très mal à l'aise quand j'entends une déclaration de ce genre : « Les voyants sont là pour rendre service aux aveugles ». N'oublions pas que nos charismes, goûts, talents, compétences sont divers et complémentaires.

Nous devons nous tenir à la disposition les uns des autres. En nous mettant au service des personnes en situation de handicap, nous apporterons tout son sens à Voir Ensemble et contribuerons à l'efficacité de son action.

Nous sommes des bénévoles. Nous n'avons donc aucune rétribution à réclamer. Nous trouverons toute notre gratification dans l'écoute, le respect, l'attention, la délicatesse, l'attachement que nous saurons nous manifester, et cela n'aura pas de prix.

Soyez heureux et épanouissez vous dans votre engagement.

Jacques Charlin

Président d'honneur de Voir Ensemble



VOIR ENSEMBLE, BIENTÔT 100 ANS DE SOLIDARITÉ



Notre histoire

Tout commence en juillet 1927. Le père Yves Mollat, prêtre jésuite aveugle, a réuni six personnes déficientes visuelles à Lyon. Il a ainsi fondé la Croisade eucharistique des aveugles. Le terme « croisade » était fort utilisé en ce temps-là : il s'agissait de proposer la rencontre avec le Christ aux frères et sœurs de son entourage. Le Mouvement s'est vite développé dans de nombreuses villes de France, rompant l'isolement de beaucoup. Tout en étant d'abord préoccupé par la dimension spirituelle, le père Mollat s'intéressait également aux questions sociales et au matériel adapté.

Notre Mouvement s'est constitué en association en juillet 1947, sous la dénomination de Croisade des Aveugles, et a été reconnu d'utilité publique le 28 juillet 1954. En 2003, notre association prend le nom de Voir Ensemble.

« Chaque association choisit son nom. Les uns rappellent une personnalité, comme l'Association Valentin Haüy. D'autres partent d'un point qui leur est commun, comme la Fédération des aveugles de France. Nous, notre nom est un programme. Ce qui peut nous manquer individuellement du fait de notre handicap, nous avons confiance que nous le compenserons en nous associant. Porter notre nom, c'est prendre l'engagement de vivre et d'agir ensemble pour voir. » *Philippe de Montety, adhérent du groupe du Rhône, in Voir Ensemble 90 ans de solidarité.*





Nos valeurs

Dès l'origine, Voir Ensemble œuvre pour l'inclusion et la promotion sociale des personnes en situation de déficience sensorielle. Pour cela, elle a développé une philosophie de l'accompagnement fondée sur le respect de la personne, en dépassant le handicap et reconnaissant la personne comme actrice de sa propre vie, dans son identité, son histoire, sa culture, ses besoins et ses désirs.

Cette philosophie est mise en application dans toutes les composantes de Voir Ensemble : groupes, commissions, établissements et services.



Nos missions

« Voir Ensemble a pour but la création et le développement de tous moyens et organismes de nature à promouvoir et assurer le bien-être intellectuel, social, moral, culturel, matériel et l'épanouissement par l'éducation, le travail, les loisirs, les sports pour les personnes aveugles ou malvoyantes, en France et partout dans le monde où elle le jugera utile et possible. »

Article 1 de nos statuts

De ce fait, Voir Ensemble a un rôle important de gestionnaire d'établissements (foyers de vie, maison de retraite, établissements d'aide par le travail...) et de services spécialisés (aide à l'intégration scolaire, accompagnement à la vie sociale, aide à l'emploi...). Ce sont ainsi plus de 480 professionnels qui se mobilisent quotidiennement pour le bien-être des personnes que nos structures accompagnent.



Notre gouvernance

Voir Ensemble est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Elle est administrée par un conseil composé de personnes aveugles, malvoyantes et voyantes.

La direction de l'association est assurée, sous le contrôle du Conseil d'administration et l'autorité du président, par une directrice générale. Elle est accompagnée par un directeur général adjoint chargé des établissements et services.

Voir Ensemble n'est pas une association confessionnelle ou culturelle.

En revanche, elle puise dans ses racines chrétiennes, s'appuyant sur la pensée sociale de l'Eglise, et dans ses valeurs humanistes pour nourrir le sens de son action.



Voir Ensemble en quelques chiffres

- 2 000 adhérents
- 50 groupes départementaux
- 10 commissions / groupes de travail nationaux
- Une trentaine d'établissements et services
- Environ 500 salariés
- 6 directeurs de pôle
- 2 000 personnes accueillies et accompagnées dans nos établissements et services
- 1 siège national
- Un budget de 33 millions d'euros



Le Mouvement

Les groupes : la représentation locale de l'association

Présente aujourd'hui dans 50 départements, les groupes sont la représentation locale de Voir Ensemble. Chaque groupe est organisé autour d'un responsable et d'un comité qui mettent en œuvre de façon collective les activités et actions de proximité.

Espace privilégié de lien social, où se vit concrètement la solidarité, le groupe permet à chacun de trouver écoute, accueil, accompagnement et activités diverses (sportives, culturelles ou de loisirs, visites et voyages, partage de moments conviviaux, formation à l'informatique, présentation de matériels facilitant la vie quotidienne des personnes ayant une déficience visuelle...).

Les groupes ont également un rôle fondamental de participation et de sensibilisation dans toutes les instances locales : MDPH, commission d'accessibilité, partenaires locaux. Au-delà du lien social, il s'agit là de contribuer à toute réflexion ou démarche visant à représenter les intérêts des personnes handicapées visuelles, d'apporter une expertise et de défendre les valeurs de l'association.

Vous pourrez retrouver les coordonnées des groupes sur le site internet : <https://www.voirensemble.asso.fr/groupes>





Les commissions nationales

Des commissions et groupes de travail sont chargés de mener des missions spécifiques pour Voir Ensemble, préparer le travail du Conseil d'administration dans différents domaines, réfléchir et orienter les décisions futures.

La commission nationale des sports, des loisirs et de la culture (CNSLC) a pour but principal de favoriser l'accès aux sports, aux activités de loisirs et à la culture.

En vous adressant à cette commission vous pourrez obtenir diverses informations et renseignements pratiques qui peuvent vous être utiles dans les domaines concernés. Elle propose également des séjours touristiques et sportifs.

Pour contacter la CNSLC : cnslc@voirensemble.asso.fr

La commission de la solidarité internationale (CSI) agit en partenaire des organisations de personnes déficientes visuelles des pays en développement, principalement en Afrique francophone.

Depuis 1990, Voir Ensemble est membre du CCFD-Terre solidaire au titre de ses actions de solidarité internationale.

Pour contacter la CSI : csi@voirensemble.asso.fr

La commission plaidoyer pense notre stratégie de plaidoyer, démarche initiée en 2018. Pour porter ses messages dans l'espace public, Voir Ensemble y va seul ou s'associe avec d'autres associations de la déficience visuelle ou au-delà.





Certaines commissions sont pilotées par les administrateurs :

- **Le comité permanent d'animation du Mouvement (COPAM)** a pour mission d'accompagner le Mouvement et son développement. Chaque groupe a un administrateur référent qui permet un lien de proximité entre le national et le groupe.
- **Le comité permanent pour les établissements et services (COPES)** suit toutes les questions concernant les établissements et services.
- **La commission des finances** a pour objet de suivre l'ensemble des comptes, placements, investissements, budgets et bilans.
- **La commission patrimoine** a pour objectif de suivre l'état de notre patrimoine bâti et de concourir à sa valorisation.
- **La commission communication** réfléchit sur la stratégie de communication et la circulation de l'information au sein de Voir Ensemble.

La Pastorale

L'aumônier national et le conseil pastoral :

La Pastorale est l'instance qui rappelle le fondement chrétien de l'association et le regard d'Eglise qu'elle doit avoir dans toutes les actions qu'elle doit mener ou promouvoir.

Le Conseil pastoral, sous l'autorité du Conseil d'administration et de l'aumônier national, est formé de membres de notre Mouvement.

Pour contacter la Pastorale : pastorale@voirensemble.asso.fr

L'Hospitalité Notre-Dame de la Lumière

L'Hospitalité assure l'accompagnement des personnes les plus fragiles lors des pèlerinages organisés par l'association.

L'Hospitalité propose « Menthe à l'eau », un service dédié aux enfants présents avec leurs parents lors du pèlerinage de Lourdes.

Pour contacter l'Hospitalité : hospitalitelumiere@voirensemble.asso.fr



Les Etablissements et Services

Voir Ensemble gère 34 établissements et services à travers la France en s'appuyant sur une démarche active et volontaire qui vise la promotion sociale et l'épanouissement des personnes. Elle impulse un mode d'accompagnement visant à reconnaître chaque personne handicapée comme actrice de sa propre vie, dans son identité, son histoire, sa culture, ses besoins et ses projets.

Voir Ensemble développe ses services auprès d'un large éventail de publics, de la petite enfance aux aînés.

Le siège social

Indispensable pour une association gestionnaire de 34 établissements et services médico-sociaux et pour un Mouvement de 2 000 membres, le siège social est le support à la coordination de cette dimension gestionnaire et au développement de la vie associative. Situé à Paris au 15 rue Mayet dans le 6^e arrondissement, le siège propose également un hébergement de 11 chambres pour ses adhérents.

Les missions du siège sont nombreuses et sont assurées par des salariés sous l'autorité de la Direction générale. Parmi eux, certains sont support à la vie du Mouvement et de possibles interlocuteurs pour vous. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le Guide pratique et son chapitre dédié au siège social.

Organigramme du siège social

Direction générale

**Communication,
développement associatif,
plaidoyer**

**Administratif
et financier**

**Accueil
et hébergement**

**Ressources
humaines**

Pour contacter le siège, réserver une chambre, demander du matériel : 01 53 86 00 00 / courrier@voirensemble.asso.fr

Et que peut-on faire à Voir Ensemble ?

Tout (ou presque), voici des exemples de ce que fait et propose Voir Ensemble.



Militer : Par le plaidoyer, Voir Ensemble souhaite porter la parole des déficients visuels et mobiliser nos concitoyens sur la déficience visuelle. La société de demain ne peut se faire sans nous aujourd'hui, la démarche de plaidoyer de Voir Ensemble a pour objectif de défendre les droits et promouvoir la participation des déficients visuels.

Cette démarche est nourrie et rendue possible grâce nos adhérents. Chacun peut y apporter sa contribution, donner son avis, agir sur le terrain : plaidoyer@voirensemble.asso.fr

Les groupes locaux jouent un rôle important dans la sensibilisation à la déficience visuelle. Par des initiations au braille, des présentations de matériels adaptés, des dégustations dans le noir ou autres ; cela permet à nos concitoyens de changer de regard sur la déficience visuelle.

Egalement, de nombreux membres de Voir Ensemble siègent dans des commissions accessibilité, des commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées...



Favoriser le lien social par des activités, se cultiver : Les groupes organisent et proposent des sorties culturelles, du chant choral, des ateliers de théâtre, des jeux de société, des repas...des activités qui se veulent toujours conviviales et adaptées aux envies de tous.

Agir pour la solidarité :

Au niveau local, que ce soit en informant ou apportant une aide dans les démarches administratives, en rendant visite aux personnes isolées, en groupant les achats de matériels adaptés... la solidarité se vit à Voir Ensemble par de multiples actions.

À l'international : la CSI avec les groupes rend vivante la fraternité au-delà des frontières.



Pratiquer un sport adapté ou partir en voyage : Showdown, randonnées, pétanque adaptée, gymnastique, yoga, tandem voyant non-voyant ou bien voyages en France ou à l'étranger, il y a de quoi faire pour bouger et explorer à Voir Ensemble grâce à la CNSLC et aux groupes.



Pratiquer sa foi :

Chaque année, la Pastorale organise son pèlerinage national à Lourdes en avril et d'autres plus ponctuellement ont lieu en Terre Sainte, à Rome, Fatima...

Elle propose également des week-ends de formation, des supports de réflexion spirituelle que chacun peut s'approprier et questionner.

Des groupes proposent aussi des temps de spiritualité.



Se former : Pour agir avec Voir Ensemble, des formations sont proposées par le national : pour les nouveaux adhérents, la trésorerie, l'utilisation du site internet, l'informatique, des soirées du plaidoyer, des journées intergroupes en mars sur des thèmes nécessaires à la vie du Mouvement...

Pour garder le contact et agir ensemble :



- Un site internet accessible : www.voirensemble.asso.fr

Vous pourrez y retrouver plus d'informations sur notre association (le Mouvement et les établissements et services) ainsi que l'actualité de la déficience visuelle.

- La newsletter : inscrivez-vous directement sur notre site internet.

Chaque mois, retrouvez l'actualité de Voir Ensemble, les évènements et informations essentielles de la déficience visuelle.

- Le Voir Demain :

Revue trimestrielle de l'association, elle traite autant de la déficience visuelle que de la vie de l'association. Elle est éditée en plusieurs formats (noir, braille intégral, braille abrégé, audio et numérique) et envoyée gratuitement à nos adhérents.

- Les réseaux sociaux :

Vous pouvez suivre notre actualité sur nos réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, Twitter et Instagram. Notre association a aussi sa chaîne YouTube.

- La lettre aux adhérents :

Cette lettre mensuelle destinée à nos adhérents relaie les informations internes à notre association.

Le guide pratique des adhérents

Véritable boîte à outils pour nos adhérents, vous y trouverez toutes les informations utiles sur notre association (statuts, bulletin d'adhésion, coordonnées des salariés du siège) et des fiches pratiques (procédures, conseils...)

Pour y accéder, il vous suffit de vous rendre sur notre site internet via ce lien : <https://www.voirensemble.asso.fr/espace-adherents>

Puis inscrire le code suivant : ve1927.

Attention, l'accès au Guide pratique est réservé uniquement à nos adhérents. Merci de ne pas communiquer ce lien à l'extérieur de l'association.

Ces supports vivent grâce à nos membres, n'hésitez pas à partager l'actualité de votre groupe ou de votre commission au siège.



CHARTRE DES ADHÉRENTS

VOIR ENSEMBLE est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, à la fois Mouvement et association gestionnaire d'établissements et services médico-sociaux, engagée dans la défense des droits des personnes déficientes sensorielles.

VOIR ENSEMBLE a pour but la création et le développement de tous moyens et organismes de nature à promouvoir et assurer le bien-être intellectuel, social, moral, culturel, matériel et l'épanouissement par l'éducation, le travail, les loisirs, les sports pour les personnes aveugles ou malvoyantes, en France et partout dans le monde où elle le jugera utile et possible.

VOIR ENSEMBLE s'engage au sein de son Mouvement à accueillir toute personne se reconnaissant dans ses valeurs et son projet associatif, quelles que soient ses convictions et ses attentes.

VOIR ENSEMBLE se définit comme une famille, elle veillera à assurer un accueil de qualité pour chacun et à cultiver la convivialité entre ses membres.

PRÉAMBULE

- Etre membre de Voir Ensemble - Mouvement chrétien des personnes aveugles et malvoyantes, c'est adhérer à un projet et à des valeurs chrétiennes et humanistes.
- Etre adhérent à Voir Ensemble, c'est agir pour la promotion, l'inclusion et l'épanouissement à tous les niveaux des personnes déficientes visuelles, en accord avec les valeurs fondatrices de l'association.





EN CONSÉQUENCE

L'adhérent s'engage à :

- Agir de manière désintéressée au sein de Voir Ensemble dans le respect des statuts et du règlement intérieur ;
- Agir dans un esprit de fraternité, de convivialité, d'amitié, de partage et de solidarité ;
- Respecter les opinions politiques, philosophiques et religieuses des personnes qu'il côtoie ;
- Se conformer aux recommandations nationales dans le cadre de ses missions et le cas échéant s'il prend des responsabilités au sein du Mouvement ;
- Garder confidentielle toute information dont il aura connaissance dans le cadre de ses missions ;
- À ne retirer aucun bénéfice personnel de son statut d'adhérent.

L'adhérent en cas de difficultés pourra faire appel autant que de besoin aux membres de son comité, aux administrateurs ou au siège.



Conseils à un voyant

S'il est difficile au voyant de s'adapter aux besoins spécifiques des aveugles, il faut se dire qu'il ne va pas de soi, pour cet aveugle, de prendre en compte les repères habituels et les réactions spontanées des voyants. L'un et l'autre doivent faire un effort pour communiquer. Il faut être naturel mais aussi attentif, avoir autant d'imagination que de bon sens. La générosité va généralement de soi, l'humour est vivement recommandé.



Parlez

C'est primordial. Le premier contact avec quelqu'un, c'est généralement un petit signe, un sourire. Essayez la même chose avec des mots.



Faites-vous connaître

Un simple bonjour ne suffit pas. Vous présenter autorise l'aveugle à échanger avec vous, ce qu'il n'osera pas faire sans y avoir été invité. Car si bienveillante que soit l'expression de votre visage, il ne la voit pas.



Parlez normalement

Les non-voyants se servent de tous les mots du dictionnaire. Ne vous censurez pas pour ménager une susceptibilité que vous imaginez et qu'ils ne ressentent absolument pas : vous penserez peut-être faire preuve de délicatesse en évitant les mots qui se rapportent de près ou de loin à leur handicap.



Ici ou là

« Ici » ou « là », « c'est par là », « tout droit »... ça n'avance guère un non-voyant ! Cette formulation est tellement spontanée qu'il est difficile de l'éviter. Ces indications sont basées sur la vue et n'ont aucune valeur pour les aveugles. Dites plutôt : « Il y a une chaise devant vous. » ou « il y a un cendrier près de votre main droite ».



Les aveugles ne sont pas dangereux !

Il n'est pas rare que les aveugles accompagnés entendent des phrases comme celles-ci : « Madame, est-ce que Monsieur veut boire quelque chose ? ». On parle au guide au lieu de s'adresser directement à l'aveugle. On est tellement habitué à entrer en contact avec les yeux que, quand ce contact est absent, on se sent perdu et on s'adresse au guide. Ceci est compréhensible, mais n'en est pas moins condamnable : on traite l'aveugle en mineur !

Si vous voulez lui offrir quelque chose, appelez-le par son nom, si vous le connaissez, touchez lui le bras, si vous ne le connaissez pas, il saura ainsi que c'est à lui que vous vous adressez.



Dites ce que vous faites

Une règle d'or exige qu'on demande toujours à un aveugle si on peut l'aider, avant de le faire.

Parler c'est important partout : dans la rue, à l'intérieur d'un immeuble ou d'un magasin. Parlez afin que votre intervention soit compréhensible et acceptée plutôt que subie.

L'empressement muet et parfois fanatique des gens vis-à-vis d'un aveugle peut prendre des tournures drolatiques, mais parfois inquiétantes. La maladresse des voyants est liée à leur méconnaissance des véritables besoins de l'aveugle.

Le plus simple, c'est donc de proposer son aide au lieu de l'imposer, en parlant le premier. L'aveugle vous confiera sans complexe le mode d'emploi pourvu que vous osiez le lui demander.



La marche

Pour qu'un aveugle se guide d'après vous, le mieux est de lui offrir votre bras, de préférence le droit, afin de laisser libre et opérante sa propre main droite, celle qui la plupart du temps tient la canne (on fait l'inverse pour un gaucher).

Imaginez combien il est plus agréable de suivre le mouvement d'une personne plutôt que d'être tiré par elle, et combien c'est plus efficace.

Pour franchir une porte ou un passage étroit, le guide passe toujours le premier.



Dans un magasin ou une administration

La plupart des informations sont visuelles. Un voyant repère tout de suite la file d'attente, la progression des clients, et quand c'est son tour, ou bien si la vendeuse ou l'employé sont prêts à le servir ou à l'écouter. Le mieux est donc d'indiquer au non-voyant la fin de la file, de lui dire d'avancer au fur et à mesure que c'est possible, enfin de lui signaler quand c'est son tour. Certaines vendeuses deviennent muettes d'embarras en découvrant un aveugle devant elles. Encore une situation difficile et toujours une seule ressource : la parole.



Réunions et réceptions

Il est bien hasardeux de reconnaître une personne à sa voix lorsqu'elle se trouve parmi des dizaines d'autres, puis de se diriger vers elle. On peut l'appeler certes, mais cela manque d'élégance. Prenez donc l'initiative de vous déplacer vers les personnes aveugles.



A table

Ce n'est pas si problématique. Il suffit d'annoncer le contenu de l'assiette et la place des ustensiles. Les couverts permettent aisément de faire le tour des aliments. Evitez d'avancer un morceau de pain en disant « tiens », posez-le plutôt en précisant « devant l'assiette à droite », par exemple.

Détaillez pour l'aveugle le contenu d'un plat où sont disposées diverses sortes d'aliments, comme des amuse-gueules : cela lui évitera de se forcer à avaler poliment des aliments qu'il n'aime pas, ou de remplir subrepticement ses poches.



Prendre congé

Il vous est peut-être déjà arrivé de continuer à parler à quelqu'un qui a déjà quitté la pièce. Pour les aveugles, il est parfois impossible de savoir si leur interlocuteur est encore présent. Précisez-donc quand vous quittez la pièce, et éventuellement aussi en revenant.



Chez la personne aveugle

Il est crucial pour un non-voyant de retrouver les objets à la place où il les avait mis. Il ne faut donc pas les déplacer sans l'avertir. Si vous laissez quoi que ce soit dans un passage, sachez que cela va se transformer en obstacle.

En arrivant chez un aveugle un soir d'hiver, il y a de fortes chances pour que vous le trouviez dans le noir. Vous allumez donc en arrivant, ce qui est normal, pensez aussi à éteindre en partant. Si personne n'y pense, la lumière restera allumée pendant plusieurs jours, avant qu'un nouveau visiteur ne le remarque...



La lecture à haute voix

Lisez lentement et clairement.

Pour des documents personnels ou financiers :

Le tact et la discrétion la plus complète sont de rigueur. Regardez toujours si l'enveloppe ne donne pas une indication sur l'expéditeur. Cela pourrait décider l'aveugle de la faire lire par quelqu'un d'autre. N'ouvrez jamais une lettre sans autorisation formelle.

Ne vous permettez jamais de faire des commentaires ou des observations sur le contenu ou l'expéditeur, à moins qu'on vous le demande.

N'oubliez pas que votre tâche se borne uniquement à remplacer les yeux de votre ami aveugle ou amblyope.

Pour la lecture en général et surtout pour la lecture de journaux, de périodiques, ce qui vous paraît intéressant, amusant ou important n'a aucune importance. Lisez simplement tous les titres, l'aveugle vous dira ce qu'il voudra entendre.

N'entrecoupez pas votre lecture par des exclamations ou des commentaires, cela est très gênant.

Référence

*Pas cela ceci : pour un contact heureux avec les aveugles,
Herman Van Dyck.*



Informations sur le Contrat d'engagement républicain

Le contrat d'engagement républicain (CER) est une série d'engagements auxquels doit souscrire toute association ou fondation qui :

- sollicite une subvention d'une autorité administrative ou d'un organisme chargé de la gestion d'un service public industriel et commercial,
- demande un agrément d'Etat ou la reconnaissance d'utilité publique,
- souhaite accueillir un volontaire en service civique.

Le contrat d'engagement républicain, introduit par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 et précisé par un décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021, comprend sept engagements :

- Respect des lois de la République ;
- Liberté de conscience ;
- Liberté des membres de l'association ;
- Égalité et non-discrimination ;
- Fraternité et prévention de la violence ;
- Respect de la dignité de la personne humaine ;
- Respect des symboles de la République.

Voir Ensemble s'engage à respecter et à faire respecter ces sept engagements par l'ensemble de ses adhérents et de ses salariés. Vous pouvez consulter le Contrat d'engagement républicain sur le site Légifrance via ce lien :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044806609>.



Voir Ensemble

Mouvement chrétien des personnes aveugles et malvoyantes

15, rue Mayet - 75006 PARIS

Tel : 01 53 86 00 00

courrier@voirensemble.fr

www.voirensemble.asso.fr